

SÉANCE ORDINAIRE

LE 22 AOÛT 2005

Quatre-vingt-huitième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 22^e jour d'août 2005 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Huguette Cardinal, Josiane Fabry, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé et Lise Soutière.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Manon Côté.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle ;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Katleen Loïselle, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames les commissaires : Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Magda Farès et Lynda Tessier.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 05.08.22
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

- 05.1 Organisation scolaire 2005-2006 – État de situation;
- 08.5 Engagements – État de situation;
- 08.6 Moyens de pression;
- 10.2 Amélioration et transformation des bâtiments – État de situation;
- 12.1 Cours enrichis à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

- 01. Présences et ouverture de la séance.
- 02. Adoption de l'ordre du jour.
- 03. Période de questions du public.

- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 11 juillet 2005 (document SG 05.08.22-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance.
- 04.2.1 De monsieur Robert Poulin, directeur du soutien aux établissements, Direction générale des affaires universitaires et collégiales (MELS) : accusé de réception concernant la représentation des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (résolution HR 05.06.020-003).
- 04.3 Mot de la présidente.
- 05.1 Organisation scolaire 2005-2006 – État de situation.
- 08.1 Démissions (document RH 05.08.22-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 05.08.22-08.2).
- 08.3 Congés sabbatiques à traitement différé (document RH 05.08.22-08.3).
- 08.4 Engagements (document RH 05.08.22-08.4 et document déposé séance tenante).
- 08.5 Engagements – État de situation.
- 08.6 Moyens de pression.
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 30 juin 2005, pour un montant de 321 177,19\$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2005.08.22-09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 12 juillet 2005, pour un montant de 290 548,82\$, vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2005.08.22-09.2).
- 10.1.1 Reconduction de contrats de berlines (document déposé séance tenante RM 05.08.22-10.1.1).
- 10.1.2 Octroi de contrats de berlines (document déposé séance tenante RM 05.08.22-10.1.2)
- 10.2 Amélioration et transformation des bâtiments – État de situation.
- 11. Commissaires-parents.
- 12. Autres sujets.
- 12.1 Cours enrichis à l'école Mgr-Euclide-Théberge.
- 13. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 11 JUILLET 2005 (document SG 05.08.22-04.1)

HR 05.08.22
002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2005 tel que déposé.

Adopté unanimement.

- SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 11 juillet 2005.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De monsieur Robert Poulin, directeur du soutien aux établissements, Direction générale des affaires universitaires et collégiales (MELS) : accusé de réception concernant la représentation des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu (résolution HR 05.06.20-003).

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil. De plus, elle transmet quelques points d'informations.

05.1 ORGANISATION SCOLAIRE 2005-2006 – ÉTAT DE SITUATION

Monsieur François Lafortune dresse un bref portrait de l'organisation scolaire 2005-2006 en date de ce jour et ce, pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 05.08.22-08.1)

HR 05.08.22
003

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines, soit acceptée à compter du 11 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
004

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Ginette Brault-Lefebvre, secrétaire d'école à l'école Sacré-Coeur (secteur Saint-Luc), soit acceptée à compter du 11 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
005

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Serge Brosseau, concierge (moins de 9 275 m²), à l'école Saint-Lucien, soit acceptée à compter du 22 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
006

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Jean-Guy Brunelle, concierge de nuit (plus de 9 275 m²), à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 1^{er} septembre 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
007

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Louise Caron, enseignante à l'école Saint-Michel, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
008

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Michel Girard, concierge de nuit (plus de 9 275 m²) à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
009

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Florence Grégoire, enseignante à l'école Saint-Blaise, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
010

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Nicole Kucharski, enseignante à l'école Marguerite-Bourgeois, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
011

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Monique L'Écuyer, adjointe administrative à la polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} octobre 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
012

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Jean Lamoureux, enseignant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
013

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Claudette Cadieux-Longtin, agente de bureau, classe I à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, soit acceptée à compter du 18 juillet 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
014

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Roger Lord, agent de bureau, classe principale au Service des ressources financières, soit acceptée à compter du 28 septembre 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
015

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Jeanne Lussier, secrétaire d'école à l'école des Prés-Verts, soit acceptée à compter du 31 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
016

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, pour le motif «réorientation de carrière», de madame Danielle Martineau, orthophoniste, soit acceptée à compter du 19 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
017

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif «affaires personnes», de madame Josée Masson, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire, soit acceptée à compter du 24 août 2005.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 05.08.22.08.2)

Considérant le motif «réorientation de carrière»,

HR 05.08.22
018

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 22 août 2005 au 30 juin 2006 inclusivement, soit accordé à madame Catherine de Lanux, psychoéducatrice.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «réorientation de carrière»,

HR 05.08.22
019

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2005-2006, soit accordé à madame Stéphanie Lachance, éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

Adopté unanimement.

08.3 CONGÉS SABBATIQUES À TRAITEMENT DIFFÉRÉ (document RH 05.08.22-08.3)

HR 05.08.22
020

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que les congés sabbatiques à traitement différé soient accordés aux enseignants suivants selon les modalités définies ci-après :

Nom et prénom	École	Champ	Plan de	Année de congé	Modalités
Brenko Roberto	Marcel-Landry	13	5 ans	2009-2010	100 derniers jours
Brosseau Benoit	Chanoine-Armand-Racicot	13	5 ans	2009-2010	100 derniers jours
Fortin Annie	Beaulieu	13	2 ans	2006-2007	100 derniers jours
Trudel Geneviève	Beaulieu	13	5 ans	2009-2010	100 derniers jours

Adopté unanimement.

08.4 ENGAGEMENTS (document RH 05.08.22-08.4 et document déposé séance tenante RH 05.08.22-08.4)

HR 05.08.22
021

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, monsieur André Lachance soit engagé pour un poste régulier temps plein d'ouvrier d'entretien, classe II à l'école Paul-Germain-Ostiguy et ce, à compter du 22 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
022

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Josée St-Germain soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1- adaptation scolaire, à l'école Saint-Jacques et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
023

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Michel Pétrin soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Saint-Jacques et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
024

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Sébastien Royer soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Saint-Lucien et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
025

Il est proposé par monsieur François Blais:

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Evelyne Beaudry soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Dr-Alexis-Bouthillier et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
026

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Julie Lepage soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à la polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
027

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Nadia Patenaude soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à la polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
028

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Sophie Bessette soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire et soit affectée au bassin d'enseignants et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
029

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette:

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Marie-Josée Barbeau soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire et soit affectée au bassin d'enseignants et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
030

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Sylvie Dion soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 2 – préscolaire, à l'école du Petit Clocher et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
031

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame France Houle soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 2 – préscolaire, à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
032

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Elizabeth Talbot soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Crevier et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
033

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Mélanie Smith soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Crevier et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
034

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Virginie Stevens soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école du Petit Clocher et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
035

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Maxime Pariseau soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 3 – primaire, à l'école du Petit Clocher et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
036

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Véronique Delfosse soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire et soit affectée au bassin d'enseignants et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
037

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Marie-Eve Chamberland soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire et soit affectée au bassin d'enseignants et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
038

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Jean-Pierre Béliveau soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 3 – primaire et soit affecté au bassin d'enseignants et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
039

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Annie Croteau soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 8 – anglais langue seconde, à l'école Dr-Alexis-Bouthillier et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
040

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Stephan Forgues soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 8 – anglais langue seconde, à la polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
041

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Caroline Jean soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 8 – anglais langue seconde, à l'école Marguerite-Bourgeoys et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
042

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Nathalie Côté soit engagée pour un poste régulier

d'enseignante au champ 8 – anglais langue seconde, à l'école Marguerite-Bourgeoys et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
043

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Marie-Pierre Valton soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 11 – arts plastiques, à l'école Dr-Alexis-Bouthillier et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
044

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Hugues Boivin soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 12 – français, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
045

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Lucie Archambeault soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 12 – français, à l'école Dr-Alexis-Bouthillier et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
046

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Frédérick Moreau soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 12 – français, à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
047

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Mélanie Lorrain soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 12 – français, à l'école Marguerite-Bourgeoys et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
048

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Denis Rivard soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 12 – français, à l'école Marguerite-Bourgeois et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
049

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Mélanie Breton soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 12 – français, à l'école Paul-Germain-Ostiguy et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
050

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Pascale Mc Nulty soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – sciences et mathématiques, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
051

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Fanny Derly-Teton soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – sciences et mathématiques, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
052

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Mélanie Trudel soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – sciences et mathématiques, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
053

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Karine Méthé soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – sciences et mathématiques, à l'école Beaulieu et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
054

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Caroline St-Pierre soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – sciences et mathématiques, à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
055

Il est proposé par monsieur Luc Mercier:

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Martine Dumont soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – sciences et mathématiques, à la polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
056

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Vincent Huard soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 13 – sciences et mathématiques, à l'école Félix-Gabriel-Marchand et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
057

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Stéphanie Côté soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – sciences et mathématiques, à l'école Marguerite-Bourgeoys et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
058

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que, sur recommandation du comité de sélection,, madame Johanne Savoie soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – sciences et mathématiques, à l'école Marguerite-Bourgeoys et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
059

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Mélanie Létourneau soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – sciences et mathématiques et soit affectée au bassin d'enseignants et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
060

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu de la convention collective concernant les transferts de permanence, madame Nancy Plamondon, enseignante régulière à la Commission scolaire de Montréal, soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 13 – sciences et mathématiques et soit affectée au bassin d'enseignants et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
061

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Isabelle Lamoureux soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 17 – sciences humaines, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
062

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Patrick Dupasquier soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 17 – sciences humaines, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
063

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Valérie Gosselin soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 17 – sciences humaines, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
064

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Mathieu Labrecque soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 17 – sciences humaines, à l'école Dr-Alexis-Bouthillier et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
065

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Andréanne Morneau soit engagée pour un poste régulier

d'enseignante au champ 17 – sciences humaines, à l'école Marguerite-Bourgeoys et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
066

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Julie Patenaude soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 17 – sciences humaines et soit affectée au bassin d'enseignants et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
067

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Guy Michaud soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 17 – sciences humaines et soit affecté au bassin d'enseignants et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
068

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche, madame Karine Dandurand soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (17 heures 30 minutes par semaine) d'orthopédagogue à l'école Napoléon-Bourassa et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
069

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche, madame Ruth Audet soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (21 heures par semaine) d'orthopédagogue à l'école Paul-Germain-Ostiguy et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
070

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche, madame Marie-Claude Plourde soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (21 heures par semaine) de psychoéducatrice à l'école Saint-Vincent et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
071

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche, madame Catherine Rémillard soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (21 heures par semaine) de psychoéducatrice à l'école Marie-Derome et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
072

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche, madame Nancy Beaudoin soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (17 heures 30 minutes par semaine) de psychoéducatrice à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 25 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
073

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche, madame Anna-Kim Latour soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de psychoéducatrice à l'école Crevier et ce, à compter du 26 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.08.22
074

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nathalie Duval soit engagée pour un poste régulier à temps plein de secrétaire au Centre Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 9 septembre 2005.

Modifiée par :
HR 05.10.11-036

Adopté unanimement.

08.5 ENGAGEMENTS – ÉTAT DE SITUATION

Madame Katleen Loiselle dresse un bref état de situation des engagements effectués et à venir. À ce jour, il reste peu de postes à combler.

08.6 MOYENS DE PRESSION

Madame Katleen Loiselle informe les membres du Conseil des commissaires qu'un avis de grève a été reçu dans les délais prescrits de la part du Syndicat du personnel de soutien des Hautes-Rivières (CSN). Cette journée de grève se tiendra mercredi, le 31 août prochain et aura pour effet de retarder d'une journée l'entrée des élèves.

En conséquence, les cours, le transport et les services de garde seront suspendus pour cette journée. Des avis seront transmis aux médias afin d'en informer les parents et les élèves. Cette journée sera transformée en journée pédagogique.

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES HAUTES-RIVIÈRES DU 30 JUIN 2005 (document RF 2005.08.22-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 30 juin 2005, pour un montant de 321 177,19\$ vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2005.08.22-09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES HAUTES-RIVIÈRES DU 12 JUILLET 2005 (document RF 2005.08.22-09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 12 juillet 2005, pour un montant de 290 548,82\$ vérifiée par monsieur Luc Mercier (document RF 2005.08.22-09.2).

**10.1.1 RECONDUCTION DE CONTRATS DE BERLINES (document déposé séance
tenante RM 05.08.22-10.1.1)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 05.08.22
075**

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'autoriser la reconduction de certains contrats de berlines pour l'année 2005-2006 en ajoutant une indexation de 1,83% aux coûts de 2004-2005, selon la liste détaillée ci-dessous :

Transporteurs	Nombre de véhicules	Coûts annuels (taxes incluses)
Roger Deneault	20	386 697,98 \$
Guy Robillard	2	39 753,77 \$
René Vézina	1	17 072,39 \$
Transport scolaire J. & R. Hamel Inc.	2	22 902,49 \$
Sylvie Rioux	2	35 680,85 \$

Adopté unanimement.

**10.1.2 OCTROI DE CONTRATS DE BERLINES (document déposé séance tenante RM
05.08.22-10.1.2)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 05.08.22
076**

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

D'octroyer les contrats de berlines pour 11 circuits, aux plus bas soumissionnaires conformes, pour l'année 2005-2006 selon le tableau ci-dessous :

Transporteurs	Circuits	Coûts annuels (taxes en sus)	Coûts annuels (taxes incluses)
Daniel Guillet	# 665 et # 667	35 585,20 \$	40 931,88 \$
Guy Robillard	# 612 et # 668	27 900,00 \$	32 091,98 \$
René Vézina	# 632 et # 654	25 200,00 \$	28 986,30 \$
Roger Deneault	# 419, # 601, # 663, # 664 et # 669	100 800,00 \$	115 945,20 \$

Adopté unanimement.

10.2 AMÉLIORATION ET TRANSFORMATION DES BÂTIMENTS – ÉTAT DE SITUATION

Monsieur Marcel Landry dresse un état de situation des travaux présentement en cours dans certains établissements de la Commission scolaire. Aucune problématique particulière quant aux délais d'exécution n'est prévue pour la rentrée scolaire.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Manon Côté informe les membres du Conseil des commissaires que la prochaine rencontre du Comité de parents se tiendra le 6 septembre prochain.

12.1 COURS ENRICHIS À L'ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE

Modifiée par :
HR 05.09.12-002

Madame Huguette Cardinal demande s'il y a des cours enrichis offerts aux élèves de secondaire I à l'école Mgr-Euclide-Théberge.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 05.08.22
077

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL